



Mairie

Monsieur Jérôme BOULETIN, le Maire

85 Avenue Raspail

84190 Beaumes-de-Venise

Saint-Ouen, le 26 mai 2020

Monsieur le Maire,

Nous sommes sollicités par certains de nos adhérents qui ont reçu, via les réseaux sociaux, une photographie d'un panneau d'entrée du camping municipal de votre commune. Y est inscrite notamment la mention « Interdit aux nomades et gens du voyage », ce qui les a profondément émus et choqués.

Si nous ignorons la date de prise de vue de l'image et la date d'installation de ce panneau (postérieure à mai 1989), il n'en demeure pas moins choquant et condamnable qu'un tel affichage public ait pu jamais avoir été commis de nos jours. Imaginez un peu, remplacez « nomades et gens du voyage » par « juifs », « arabes », « noirs » ou « handicapés » ... Cela ne vous rappellerait-il pas certaines pages sombres de notre Histoire ? Cela ne vous choque-t-il pas en votre qualité d' élu de la République en charge de la légalité républicaine sur votre territoire ? Ne pensez-vous pas que ce panneau trahit profondément cet idéal républicain pour lequel tant d'hommes et de femmes d'origines diverses, y compris des « nomades », sont tombés afin de le préserver contre la barbarie nazie ?

Aussi, dans l'éventualité où ce panneau serait malheureusement toujours en place, ce qui serait irrémédiablement honteux, nous vous enjoignons de le faire enlever dans les plus brefs délais sous peine de devoir entamer toute procédure utile à cette fin. Afin que toute la transparence soit faite à ce sujet, nous saisissons également le Défenseur des droits de ces faits.

Dans cette attente, recevez nos sentiments meurtris.

Madame Nelly DEBART, la Présidente de l'ANGVC

BEAUMES DE VENISE (84) – Fin mai 2020

